

La nouvelle norme IFRS 15 amène Xebec à mettre à jour ses prévisions

La société prévoit que les revenus de 2018 s'élèveront à 20,0 M\$ CA et que les prévisions de revenus pour 2019 seront de 45,5 M\$ CA.

MONTRÉAL (Québec), 11 avril, 2019 — Xebec Adsorption inc. (TSXV : XBC) (OTC : XEBEF) (FRANKFORT : XB6) (« Xebec »), un fournisseur international de solutions d'énergie propre, a annoncé aujourd'hui que les prévisions de revenus et de bénéfices pour les années civiles 2018 et 2019 doivent être mises à jour par suite de l'application de la nouvelle norme comptable IFRS 15.

Selon la norme IFRS 15, la comptabilisation du revenu sur la base du pourcentage d'avancement requiert une clause d'annulation qui stipule que l'entreprise a droit au coût, à la marge et au bénéfice.

On retrouve cette clause dans les contrats nord-américains et européens de Xebec, mais une vérification récente de sept (7) contrats de la filiale en Chine a révélé que le libellé du contrat en mandarin ne respectait pas les nouvelles exigences de la clause d'annulation de la norme IFRS 15. Bien que les projets sous-jacents progressent conformément aux attentes, la société devra les mener à terme avant de pouvoir constater des revenus. Les sept (7) projets seront achevés au cours des trois premiers trimestres de 2019.

Le 8 novembre 2018, les prévisions de revenus consolidés pour 2018 se situaient dans une fourchette de 22 à 25 M\$ CA. Xebec aurait dépassé la limite supérieure de l'objectif, mais les revenus générés par ces sept contrats, d'une valeur approximative de 5,5 M\$ CA, seront maintenant reportés à 2019. Par conséquent, Xebec a ajusté ses prévisions de revenus pour 2018 à 20 M\$ CA. Son objectif de bénéfice de 0,01 \$CA par action se traduira par une perte de 0,07 \$CA.

Xebec augmentera ses prévisions de revenus pour 2019 de 40 M\$ CA à 45,5 M\$ CA; ses prévisions de bénéfices passeront de 0,05 \$ à 0,07 \$ à 0,10 \$ à 0,13 \$ par action ; les marges brutes seront de l'ordre de 28 % à 32 % ; et les frais généraux, de vente et d'administration devraient se chiffrer entre 9 M\$ CA et 10 M\$ CA.

Xebec publiera ses résultats financiers complets pour l'année civile 2018 le 17 avril 2019.

« Bien que nous devons réviser nos prévisions et nos chiffres pour 2018 et 2019, les changements apportés dus aux sept (7) contrats n'auront aucune incidence sur nos activités, nos flux de trésorerie et, surtout, sur notre croissance rapide et continue », a déclaré Kurt Sorschak, président et chef de la direction de Xebec Adsorption inc.

Pour en savoir davantage :

Xebec Adsorption inc.

Sandi Murphy, directrice des relations avec les investisseurs et du marketing

+1 450 979-8718 smurphy@xebecinc.com

Kurt Sorschak, président et chef de la direction
ksorschak@xebecinc.com

À propos de Xebec Adsorption inc.

Xebec Adsorption Inc. est un fournisseur mondial de solutions de génération, de purification et de filtration des gaz pour le marché industriel, de l'énergie et des renouvelables. Ces clients vont des petites entreprises jusqu'aux multinationales et organismes gouvernementaux cherchant à réduire leur empreinte carbone. Ayant son siège social à Montréal (Québec), Xebec conçoit, développe et fabrique des produits de transformation novateurs pour plus de 1 500 clients dans le monde. Xebec exploite des installations de fabrication à Montréal et à Shanghai, ainsi qu'un réseau de ventes et distribution en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les actions de Xebec sont négociées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole XBC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la société et sur ses produits et services, veuillez consulter le site Web de Xebec à xebecinc.com.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés, autres que ceux portant sur des faits historiques, sont des énoncés prospectifs et sont assujettis à des risques et à des impondérables. En règle générale, il est possible de reconnaître les énoncés prospectifs par l'utilisation de termes et expressions comme « planifie », « cherche à », « s'attend à », « estime », « entend », « prévoit », « croit », « pourrait », « vraisemblable » ou de variations de ces termes et expressions, ou d'énoncés voulant que certaines mesures « pourraient » ou « pourront » être prises ou « seront prises », ou que certains événements ou résultats « pourraient » ou « pourront » se produire ou être atteints ou « se produiront » ou « seront atteints ». Les énoncés prospectifs, y compris les énoncés concernant les dépenses en capital, les revenus, les charges, les bénéfices nets, le rendement économique, l'endettement, la situation financière et les pertes futurs ainsi que les perspectives d'avenir et les attentes de la direction de Xebec relativement aux données concernant l'entreprise et l'expansion et la croissance des activités de Xebec, comportent des risques, des impondérables et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement, les perspectives et les occasions réels diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs et à des impondérables d'ordre commercial et financier ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés dans ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses et les facteurs de risque pertinents énoncés dans les documents publics de Xebec, y compris dans les derniers rapport de gestion annuel et notice annuelle déposés dans SEDAR au www.sedar.com. De plus, si un ou plusieurs des risques, impondérables ou autres facteurs devaient se concrétiser, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, les résultats effectivement obtenus pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés ou l'information prospectifs. Ces risques, impondérables et autres facteurs comprennent, notamment, l'état incertain et imprévisible de l'économie mondiale, la capacité de Xebec de faire croître ses revenus, le nombre limité de clients et d'autres facteurs. Bien que Xebec soit d'avis que les hypothèses et facteurs utilisés pour établir les énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces énoncés, lesquels ne s'appliquent qu'en date du présent communiqué, et rien ne garantit que ces événements se produiront dans les délais prévus, si tant est qu'ils se produisent. Sauf si la loi applicable l'exige, Xebec n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison.

... end ...